



Ces démissions interviennent à quelques jours des élections régionales.

Une dizaine de responsables du Front pour le salut national du Cameroun (FSNC), parti du ministre Issa Tchiroma Bakari, ont claqué la porte du parti ce jeudi 26 novembre 2020.

Le collectif des démissionnaires porté par El Ousmanou Sadjo Dairou, justifie que la hiérarchie locale du parti ne leurs permet pas de travailler pour les populations qui les ont élu.

PROCES-VERBAL DE NOTIFICATION D'UNE CORRESPONDANCE

/REP. L'AN DEUX MIL VINGT

ET LE: *VINGT SIX NOVEMBRE***COPIE**

A la requête DES MEMBRES DE LA FORMATION POLITIQUE FRONT NATIONAL POUR LE SALUT DU CAMEROUN (FSNC) POUR L'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 2^{ème} ET CONSEILLERS ELUS A LA COMMUNE DE MAROUA 2^{ème}, lesquels font élection de domicile tant en leurs demeures respectives ainsi qu'en mon Etude aux fins du présent exploit ;

J'ai, Maître Roger PENDA NYAME, Huissier de Justice près la Cour d'Appel de l'Extrême-Nord et les Tribunaux de Maroua B.P. 317, Tel 699 -97-55-89, domicilié au 2^{ème} étage de l'immeuble sis en face de PORTE MAYO à Maroua, y demeurant, soussigné ;

NOTIFIE ET EN TETE DE CELLE DES PRESENTES REMIS ET LAISSE A :

Monsieur le Président National du Parti politique FSNC S/C du Coordonnateur Régional, Monsieur SALMANA AMADOU ALI, représenté par Monsieur ABDOULAYE SINELE, Secrétaire Général pour le Département du Diamaré à Maroua, en ses bureaux où étant et parlant à :



Une correspondance émanant des requérants en date du 23 Novembre 2020, à lui adressée et ayant pour objet : "Lettre de démission collective de la formation politique FSNC" et dont la teneur suit :

« Monsieur le Président,

Nous,

Membres et militants du Parti FSNC en nos grades et postes respectifs venant auprès de votre haute bienveillance par les présentes vous annoncer avec beaucoup de regrets notre ferme résolution de démissionner de votre formation politique dénommée FSNC.

En effet, depuis quelques temps, il nous est apparu impossible de prendre attache et de dialoguer avec nos responsables hiérarchiques dans la Région, rendant ainsi notre travail d'élus locaux difficile, voire impossible dans nos localités respectives.

Après moult recherches amiables pour ramener lesdits responsables à nouer le dialogue en vain, nous sommes au regret de vous annoncer, Monsieur le Président notre départ définitif dudit parti.

Vous vaudrez par conséquent prendre acte de ladite décision à compter de ce jour, à toutes fins utiles.

Veillez, Monsieur le Président, nous croire.

Lui Déclarant que la présente notification lui est faite à telles fins que de droit ;

Abdoulaye Sinele

Reçu le 26/11/2020
Maître Roger Penda Nyame
Huissier de Justice
Copie de procès verbal
en état d'usage

SOUS TOUTES RESERVES :

Et je lui ai, où étant et parlant comme dessus remis et laissé tant ladite Ordonnance que copie du présent exploit dont le coût est de : **VINGT MILLE FRANCS.**

Employé pour copie une feuille de la dimension du timbre à 1000 Francs, somme incluse dans le coût de l'acte/-

COUT	
E.	4 000
T.	2 000
Var.	2 100
C.	2 100
P.	300
CH	250
DIL.	1 500
RED.	1 115
TYA	303
TR.	250
TOTAL	20 000 FCFA



Maitre Roger PENDANYAME
Huissier de justice
Commissaire Priseur

